

P R E A V I S No 86-2010

Autorisation générale d'emprunter
pour les années 2010 et 2011

Renens, le 22 février 2010

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

L'objet du présent préavis est d'obtenir du Conseil communal l'autorisation de contracter de nouveaux emprunts d'un montant de Fr. 47.0 millions et de renouveler des emprunts existants qui arriveront à échéance d'un montant de Fr. 18.0 millions pour les années 2010–2011, soit un total de 65.0 millions (47.0 + 18.0).

2. Préambule

Dans sa séance du 14 décembre 2006, le Conseil communal acceptait le préavis No 8 intitulé "Fixation d'un plafond en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garantie pour la législature 2006–2011". Celui-ci fixe un plafond d'endettement brut à 140.0 millions comprenant les emprunts à long terme, les dettes à moyen/court terme et les limites de crédit.

Le point 5 du préavis No 8 précise ceci :

"Il est nécessaire de rappeler que le système d'autorisation générale d'emprunter demeure en vigueur et le Conseil communal sera appelé, par préavis, à autoriser la Municipalité à contracter des emprunts comme par le passé. La dernière autorisation générale d'emprunter a été acceptée par le Conseil sur la base du préavis No 33 du 2 décembre 2003. La somme à disposition de la Municipalité s'élevait, après ce préavis à Fr. 27.0 millions qui n'ont jusqu'à aujourd'hui pas été utilisés.

Les autorisations antérieures deviennent caduques avec le nouveau système du plafond d'endettement et cela dès le 31 décembre 2006. C'est pourquoi, la Municipalité se réserve le droit, en temps voulu, de présenter au Conseil de nouvelles demandes d'autorisation d'emprunter durant la législature 2006-2011".

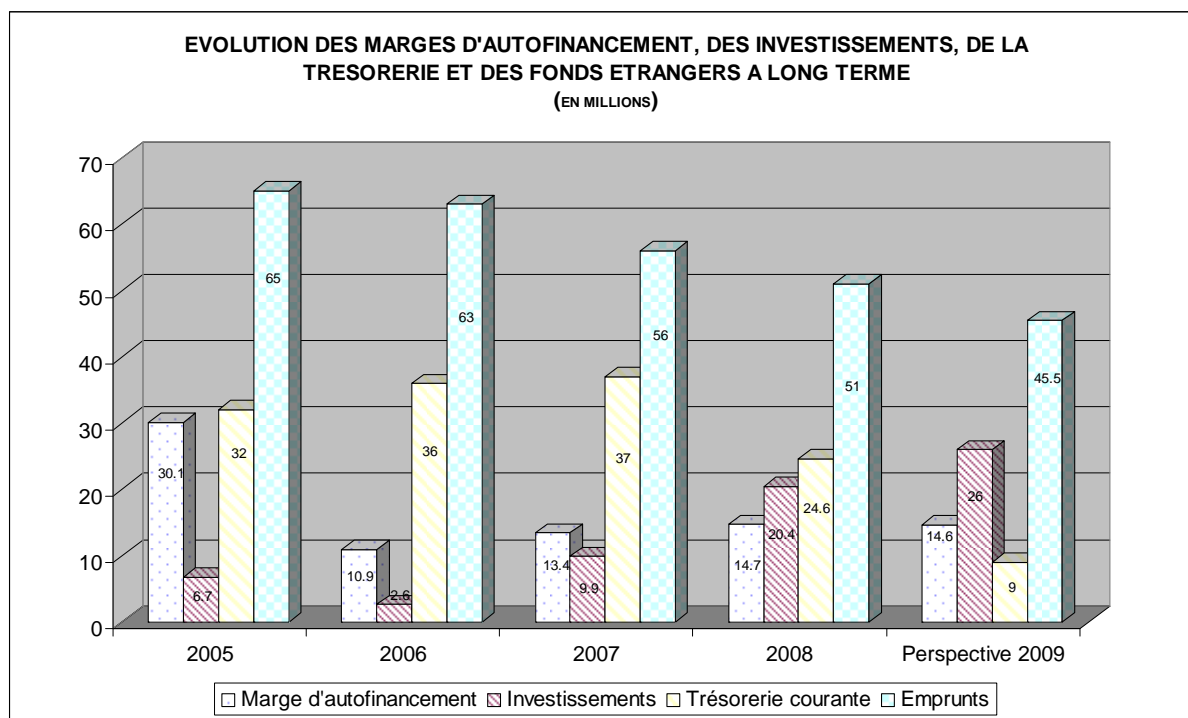
3. Situation financière des années 2005 à 2009

Le contexte économique favorable de ces dernières années a permis à notre Ville d'avoir une assise financière confortable. En effet, les marges d'autofinancement comprenant des ventes extraordinaires ont toutes été positives, à savoir :

- 2005 : 30.1 millions comprenant 22.6 millions de gain comptable pour la vente du réseau SIE SA et du télé-réseau de TvT Services SA.
- 2006 : 10.9 millions.
- 2007 : 13.4 millions.
- 2008 : 14.7 millions comprenant 7.8 millions de gain comptable pour la vente de la parcelle en Belle-Vue.
- 2009 : 14.6 millions comprenant 8.6 millions de gain comptable pour la vente du collège de La Planta et 1.7 millions résultant d'échange de parcelles avec la COOP. Au moment de l'élaboration du présent préavis, les comptes 2009 ne sont pas bouclés. Dès lors, le montant de 14.6 millions résulte de la marge d'autofinancement budgétée pour 2009, additionnée des gains extraordinaires.

Nos marges d'autofinancement positives ont permis d'avoir une trésorerie suffisante afin de payer non seulement les investissements réalisés, mais aussi de rembourser les emprunts à long terme arrivés à échéance. Il convient également de relever que de 2005 à 2007, nos marges d'autofinancement ont été supérieures aux investissements réalisés.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution des différents facteurs développés plus haut.



4. Perspectives 2010-2011

Pour évaluer notre besoin en financement futur, il y a lieu de prendre en considération la trésorerie actuelle et de connaître l'estimation des investissements qui seront réalisés, ainsi que les marges d'autofinancement qui seront dégagées par le compte de fonctionnement.

4.1. Investissements du patrimoine administratif et financier 2010–2011

Le plan des investissements liste l'ensemble des projets municipaux. Il s'apparente à un "plan de route". Ce document est élaboré par les différents dicastères, puis adopté par la Municipalité. Il est ensuite communiqué au Conseil communal en même temps que le budget, mais ne fait pas l'objet d'un vote. Les différents investissements font l'objet de préavis qui sont soumis au Conseil communal.

Il est important de préciser que les montants indiqués par année dans le plan des investissements le sont à titre indicatif. Il appartient à la Municipalité de planifier au mieux les préavis liés aux investissements. Il est donc très probable que les investissements prévus en 2010 et 2011 ne seront pas tous réalisés. Dès lors, dans le cadre du présent préavis, les montants retenus servent uniquement à définir une enveloppe financière dans laquelle il est possible d'emprunter en temps opportun.

Le tableau ci-dessous tiré du plan des investissements mentionne uniquement les investissements considérés comme obligatoires "O" et prioritaires "P".

PLAN DES INVESTISSEMENTS adopté par la Municipalité le 19 juin 2009		
Investissements (en milliers de francs)	2010	2011
Terrains, bâtiments du patrimoine administratif	1'300	1'150
Bâtiments socioculturels	2'525	2'200
Bâtiments scolaires (sans le Léman)	950	4'900
Collège du Léman (rénovation, agrandissement, mobilier)	13'652	0
Routes et mobilité	1'770	1'630
Renens-Centre (place du Marché, parking P39)	3'000	0
Projets divers d'architecture et d'urbanisme	400	1'000
Réseau égouts et épuration	2'470	2'475
Environnement & espaces verts	480	2'970
Autres investissements	605	200
Investissements patrimoine financier	300	600
Total des investissements 2010–2011	27'452	17'125

Il y a lieu également de tenir compte des investissements en cours de réalisation prévus dans le plan des investissements en 2009, mais qui seront payés sur 2010. Seuls les investissements ayant une incidence notable sur le futur besoin en financement de la Ville sont pris en considération. Il s'agit de :

PLAN DES INVESTISSEMENTS adopté par la Municipalité le 19 juin 2009			
Investissements (en milliers de francs)	Prévision 2009	Réalisé/Payé 2009 Arrêté au 25.01.2010	A payer sur 2010
Collège du Léman (rénovation, agrandissement, mobilier)	28'187	19'964	8'223
Renens-Centre (place du Marché, parking P39)	3'000	1'836	1'164
Total	31'187	21'800	9'387

Récapitulatif (en milliers de francs):

- Total des investissements prévus pour 2010 (27'452 + 9'387) CHF 36'839
- Total des investissements prévus pour 2011 CHF 17'125

4.2. Budget 2010 – prévisions 2011

Le budget 2010 prévoit une marge d'autofinancement de Fr. 139'100.— après dépôt d'un amendement pour un travailleur social de proximité accepté par le Conseil communal, le 3 décembre 2009. Le scénario retenu pour les prévisions 2011 est de suivre la tendance du budget 2010, en intégrant l'augmentation des intérêts de la dette et les autres charges usuelles. En retenant cette hypothèse qui peut être considérée comme pessimiste, la marge d'autofinancement 2011 devrait être négative de l'ordre de 2 millions.

5. Besoin en financement par des emprunts à long terme 2010-2011

Le tableau ci-dessous montre les emprunts à long terme qu'il faut contracter et renouveler si l'ensemble des investissements projetés sont réalisés. Il y a lieu également de tenir compte des marges d'autofinancement estimées et des remboursements d'emprunts arrivant à échéance durant cette période.

	2010	2011
Trésorerie disponible en début d'année	9'000'000	300'100
Investissements	-36'839'000	-17'125'000
Marge d'autofinancement	139'100	-2'000'000
Remboursement d'emprunts à l'échéance	-10'000'000	-8'000'000
Montant à couvrir	-37'699'900	-26'824'900
Renouvellement d'emprunts à l'échéance	10'000'000	8'000'000
Nouveaux emprunts	28'000'000	19'000'000
Trésorerie disponible en fin d'année	300'100	175'100

En retenant l'hypothèse que l'ensemble des investissements projetés seront réalisés, le tableau ci-dessous montre quelle serait la situation de nos emprunts pour la période considérée.

Emprunts à long terme	2010	2011
Montant des emprunts en début d'année	45'500'000	73'500'000
Remboursement d'emprunts à l'échéance	-10'000'000	-8'000'000
Renouvellement d'emprunts à l'échéance	10'000'000	8'000'000
Nouveaux emprunts	28'000'000	19'000'000
Montant des emprunts en fin d'année	73'500'000	92'500'000

En définitive, il est intéressant de constater que durant la période 2005–2011, les emprunts à long terme augmentent selon l'hypothèse retenue de 27.5 millions (65.0 (voir graphique en page 2) à 92.5 millions) pour un total d'investissements cumulés pour la même période de 119.5 millions, à savoir :

• Investissements 2005	6.7 millions
• Investissements 2006	2.6 millions
• Investissements 2007	9.9 millions
• Investissements 2008	20.4 millions
• Investissements 2009	26.0 millions
• Investissements 2010 (Perspectives)	36.8 millions
• Investissements 2011 (Perspectives)	<u>17.1 millions</u>
Total	119.5 millions

Au vu de ce qui précède, le besoin futur en capitaux supplémentaires pour la période considérée s'élève au total à 65.0 millions (38.0 millions en 2010 et 27.0 millions en 2011). Ce montant comprend les renouvellements d'emprunts à effectuer pour un total de 18.0 millions.

Il s'inscrit dans le cadre du plafond d'endettement accepté par le Conseil communal et celui-ci ne sera pas dépassé.

La Municipalité se permet de rappeler que le montant total de 65.0 millions représente une enveloppe financière dans laquelle elle pourra évoluer pour contracter et renouveler des emprunts à long terme, afin de réaliser les investissements en cours et les investissements futurs qui seront soumis à l'approbation du Conseil communal.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions ci-après.

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 86-2010 de la Municipalité du 22 février 2010,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE

La Municipalité à contracter et à renouveler des emprunts pour un montant total de Fr. 65.0 millions (soixante-cinq millions de francs) pour les années 2010 et 2011, en lui laissant le choix du moment et de l'établissement financier offrant les meilleures conditions dans l'intérêt de la Commune, ainsi que de la détermination des modalités d'emprunts.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 19 février 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Jean-Daniel LEYVRAZ

Membre de la Municipalité concerné : M. Jean-François Clément